

Barème d'honoraires du LOCO IMMO®

RAPPEL :

Le présent barème est uniquement applicable pour la prise de mandat auprès des clients particuliers ayant la qualité de consommateur au sens de l'article 2-1 de la directive n°2011/83/UE et de la loi Hamon n°2014-344 du 17 mars 2014.

Pour les clients agissant en qualité de professionnel, ce qui représente la clientèle principale de LOCO IMMO, les taux d'honoraires sont fixés avec les agents en fonction d'une libre négociation et des usages locaux (ex. honoraires de location en commerce : 30% à la charge du preneur)

• VENTE IMMOBILIÈRE

| PRIX DE VENTE | POURCENTAGE DE COMMISSION HT* |
|-----------------------|-------------------------------|
| < 100 000 € | 10 % |
| 100 001 € à 200 000 € | 7 % |
| À partir de 200 001 € | 5 % |

• CESSION DE FONDS DE COMMERCE

- 10% HT* du montant de la cession

Honoraires minimum de 5 000 € HT, Honoraires à la charge du Cédant*

• CESSION DE DROIT AU BAIL

- 10% HT* du montant de la cession + 20% HT/HC du loyer annuel

Honoraires minimum de 5 000 € HT, Honoraires à la charge du Cessionnaire*

• LOCATION

| PRESTATION | POURCENTAGE DE COMMISSION HT* |
|--|---|
| Location pure | <ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 % du loyer annuel HC HT à la charge du Bailleur ▪ 20 % du loyer annuel HC HT à la charge du Preneur <p><i>Honoraire minimum de 1 500 € HT</i></p> |
| Location avec Pas de porte/Droit d'entrée | <ul style="list-style-type: none"> ▪ 20 % du loyer annuel + 10 % du pas de porte/droit d'entrée à la charge du Preneur |

Prestations non incluses dans nos honoraires de location :

- ❖ rédaction de l'état des lieux
- ❖ rédaction du contrat de bail

Information du Client sur les frais liés à la rédaction de l'état des lieux :

L'article L.145-40-1 (loi PINEL) créé l'obligation d'établir un état des lieux d'entrée lors de la prise de possession des locaux. La rédaction de l'état des lieux peut être établi sans frais sous la responsabilité du Bailleur OU avec frais partagés à part égale, si cette prestation est réalisée sous la responsabilité d'un huissier de justice.

* Honoraires indiqués hors taxes, TVA au taux de 20% en sus.